

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réser au Monite belg



Déposé / Reçuin

10 AVR, 2019

au greífe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 535.836.137

Dénomination

(en entier): Happy Farm

(en abrégé):

Forme juridique: asbl

Siège: Avenue Marius Renard 51 bt 29 1070 - Bruxelles

Objet de l'acte: Modification siège social

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mars 2019, il a été décidé de modifier le siège social de l'ASBL.

Le siège social est déplacé depuis l'Avenue Marius Renard 51 bt 29 à 1070 Anderlecht vers Rue Docteur Jacobs 68 bt 8 à 1070 Anderlecht.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature